

Chalon sur Saône le 4 juin 2020

REPRISE DES COURS AU CRR DU GRAND CHALON

A COMPTER DU 8 JUIN 2020

Voici les règles de sécurité que vous devez appliquer

CONSIGNES DE SECURITE A METTRE EN ŒUVRE

Entrée du CRR exclusivement coté rue Saint Cosme. Suivre la file d'entrée en respectant les distances de sécurité 1 mètre entre chacun.

Les élèves seront pointés à l'entrée et ne seront acceptés que s'ils portent un masque et possèdent un gel hydro alcoolique. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves de moins de 11 ans mais conseillé.

L'élève doit arriver 5 mn avant son cours. Pour les plus jeunes, les parents peuvent les accompagner seulement jusqu'en bas de la passerelle et doivent s'assurer qu'ils sont bien pris en charge par le Conservatoire. Les parents récupèrent les enfants au même endroit.

Devant la salle de cours, l'élève frappe à la porte et c'est l'enseignant qui lui ouvrira.

Les élèves ne sont pas autorisés à toucher du matériel non nécessaire à leur pratique. Il est interdit pour tous de toucher les mobiliers et matériels mis sous film et bâche.

Pour les élèves pianistes, clavecinistes, organistes, harpistes devront se désinfecter les mains avec leur gel avant de toucher le piano.

La sortie des élèves ayant cours aux niveaux 2 et 3 se fait par la sortie de secours coté Saint Cosme.

La sortie des élèves ayant cours aux niveaux 0 et 1 se fait par l'Accueil du Conservatoire.

Les élèves doivent respecter une distance minimum de plus d'un mètre avec leur enseignant.

L'ascenseur est interdit.

TRES IMPORTANT

Si pendant un cours (juste avant ou après) un élève présentait un des symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc,...) l'enseignant préviendra de suite la direction, un agent d'accueil l'isolera immédiatement dans une salle permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Puis l'accueil ou la direction, appellera sans délai les parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Les parents pourront alors accéder au CRR.

Si après la reprise des cours, un élève présentait un des symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, perte goût, de l'odorat, etc), vous devrez en avertir expressément le CRR.

**LE NON RESPECT DE CES CONSIGNES DE SECURITE ENTRAINERA L'EXCLUSION
DE L'ELEVE DES COURS ET SALLES DE TRAVAIL**

Le Directeur adjoint,



Eddie NICOLLET